**Commune de FAIMES Enquête publique**

# ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS UNIQUE

Concerne la demande de Monsieur PIRE Fabian, rue Basse Voie 2/2 à 4317 Faimes

En vue d'obtenir le permis unique pour **le forage et la prise d'eau destinée à l'irrigation d'arbres Fruitiers sur un bien sis rue Basse Voie à 4317 Faimes cadastré Section A n°265 E.**

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du

| **Date d'affichage de la demande** | **Date d'ouverture de l'enquête** | **Lieu, date et heure de clôture de l'enquête** | **Les observations écrites peuvent être adressées à :** |
|---|---|---|---|
| Le 06/05/2020 | Le 11/05/2020 | Administration communale rue A. Braas n°13 à 4317 FAIMES, le 26/05/2020 à 11h | Collège des Bourgmestre et Echevins rue A. Braas n°13 à 4317 FAIMES |

Le dossier peut être **consulté** à l'Administration Communale rue Adolphe Braas n°13 à 4317 FAIMES à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête :

- chaque jour ouvrable pendant les heures de service : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 **uniquement sur rendez-vous** (019/339856 ou urbanisme@faimes.be).
- le mardi de 16h00 à 19h00 **sur rendez-vous pris au minimum 24h à l'avance** (019/339856 ou urbanisme@faimes.be).

Les observations écrites peuvent être envoyées à l'Administration Communale, soit par courriel à urbanisme@faimes.be, soit par courrier postal à l'Administration Communale rue Adolphe Braas n°13 à 4317 FAIMES.

Les observations verbales pourront être recueillies à l'Administration Communale rue Adolphe Braas n°13 à 4317 FAIMES pendant les heures de service : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 **sur rendez-vous** (019/339856 ou urbanisme@faimes.be).

A FAIMES, le 06/05/2020.

Le Bourgmestre
E. Cartuyvels